

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-466 DU 19 AOUT 2008

Chargeant Madame Juliette BIAO épouse KOUDENOUKPO, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, de l'intérim de Monsieur François Gbènoukpo NOUDEGBESSI, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
VU le décret n°2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

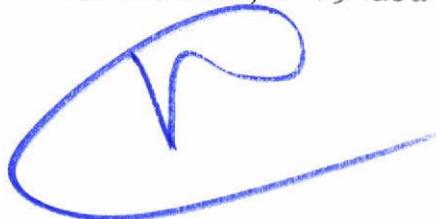
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du dimanche 29 juin au dimanche 06 juillet 2008, Madame Juliette BIAO épouse KOUDENOUKPO, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, est chargée de l'intérim de Monsieur François G. NOUDEGBESSI, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 août 2008

Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement



Dr Boni YAYI

Ampliation : PR 6 – AN 4- CS 2- CC 2- HAAC2 – CES 2 – HCJ 2 - PM 4 – MEPN 4 – SGG 4 –
DC/MIL - MINISTERES 26 – DEPARTEMENTS 6 – JO 1.